



Ce samedi 12 mars nous vous proposons une journée riche en activités : un chantier participatif le matin, des animations autour des thèmes de l'éclairage public, de la biodiversité et de la pollution lumineuse l'après-midi et en début de soirée.

Chantier participatif

Le **samedi 12 mars** nous vous proposons un chantier participatif dans notre village sous forme de deux ateliers décrits ci-dessous, **sur inscription**. Rendez-vous à l'atelier communal de la rue des Bergers, à 9h30, munis de gants et d'une tenue adaptée. À la fin du chantier, vers 11h30, nous prendrons le temps d'un moment convivial (lieu en fonction de la météo). Le tout dans le respect des gestes barrières, masques et gel hydroalcoolique seront mis à disposition !

Voici les sujets proposés :

Atelier 1 : Pose de charmilles et de plants forestiers le long du grillage qui entoure la nouvelle citerne incendie
Lieu : CLOS de la CHAPELLE



Atelier 2 : Tour du village (par zones) pour une balade anti-déchets

Munis de gants et sacs de tri, nous rendons notre village encore plus propre !
Différentes zones seront proposées.
"Ce n'est pas moi qui l'ai jeté, pourtant je vais le ramasser".



MERCI D'AVANCE À TOUTES ET À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION !

Pour une meilleure organisation, merci de confirmer votre présence et votre choix d'atelier

- par téléphone au 03 89 40 92 02 (secrétariat de mairie)
- par mail : mairie.aspach@wanadoo.fr

Pollution lumineuse et biodiversité

LE CONTEXTE

L'éclairage public, c'est près de 11 millions de points lumineux à l'échelle du territoire national. Ils représentent près de 41 % de la consommation d'électricité des communes et émettent annuellement 670 000 tonnes de CO₂. Au-delà de sa consommation énergétique, cet éclairage artificiel est aussi une source de perturbations pour la biodiversité (système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations etc.), et prive les amateurs de l'observation du ciel étoilé.

Assurer un éclairage public efficace tout en réalisant des économies d'énergie et en réduisant la pollution lumineuse est un réel enjeu pour les communes du territoire. Une solution déjà expérimentée à Aspach réside dans l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Les différentes facettes de cette problématique seront exposées à l'occasion d'un après-midi d'échanges et d'informations autour de l'éclairage public et de la pollution lumineuse le **samedi 12 mars 2022**.

- À 14h30, M. Dominique DELFINO, Administrateur et correspondant de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, présentera les enjeux de la gestion durable de l'éclairage public et les solutions permettant d'assurer un éclairage public efficace tout en réalisant des économies d'énergies et en réduisant la pollution lumineuse.

Cette conférence est à destination des élus communautaires et des habitants d'Aspach, sur inscriptions préalables auprès de la Mairie (le pass vaccinal sera demandé pour accéder à la salle polyvalente).

- À 17h, la Maison de la Nature du Sundgau proposera une balade à la découverte de la biodiversité crépusculaire et nocturne. Venez suivre l'animateur pour découvrir les chants des rapaces nocturnes, rechercher des silhouettes de mammifères, attirer et observer les insectes et échanger autour de l'impact de la pollution lumineuse sur cette biodiversité.

Sur inscription auprès de la Maison de la Nature du Sundgau, activité "Balade nature à la tombée de la nuit"
Maison de la Nature du Sundgau (maison-nature-sundgau.org) - 03 89 08 07 50.

- À 20h, AstroAspach vous invitera à lever les yeux pour une observation astronomique du ciel étoilé.

RDV dans la cour de l'école primaire d'Aspach.

En cas de mauvais temps, une projection commentée d'images et de vidéos sera organisée dans la salle polyvalente.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service environnement de la Communauté de communes :

- par téléphone au 03 89 08 36 20
- par mail : developpement@cc-sundgau.fr



Travaux AEP

Les travaux de rénovation du réseau d'adduction en eau potable se poursuivront sur la route de Thann, entre la jonction avec la rue des Bergers et la rue de la Libération, à partir du 16 mars pour une durée estimée à quatre mois.

Ce chantier se déroulera sur deux tranches et impactera fortement la circulation. Merci de votre compréhension.



prochain bulletin municipal
vers le 20 mars 2022.